Bruxelles, le 10 janvier 2006

Mise en service de la jonction nord - sud à Anvers le 1er avril 2007

Infrabel, gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, mettra en service la jonction nord – sud d'Anvers le 1er avril 2007. C'est à partir de cette date que les trains pourront emprunter le nouveau tunnel passant sous la Gare Centrale, en direction du nord d'Anvers, et vice-versa. Cette nouvelle date résulte d'un léger retard lié aux travaux d'excavation réalisés dans le cadre de la construction du tunnel entre Anvers-Berchem et Anvers-Central.

Un projet destiné à améliorer la mobilité à Anvers

En mai 1998, Infrabel – à l'époque il s'agissait encore de la SNCB – s'est lancée dans la construction de la jonction nord – sud à Anvers. Ce projet portant sur la réalisation d'une jonction ferroviaire entre Anvers-Berchem et Anvers-Luchtbal prévoyait entre autre la réalisation d'un tunnel long de 3,8 km reliant Berchem et la Damplein.

Grâce à cette jonction nord - sud, la capacité ferroviaire en direction du Nord d'Anvers et des Pays-Bas sera multipliée par deux. Ce projet représente en outre un grand pas en avant en vue de la réalisation du futur réseau suburbain anversois et de l'amélioration de la mobilité dans la métropole. Bientôt, les trains arriveront d'abord sur quatre voies de quais avant de poursuivre leurs parcours vers le nord en empruntant les deux voies du tunnel qui traverse la ville.

Planning des travaux

La jonction nord - sud est un gigantesque projet d'infrastructure ferroviaire, et il n'est donc pas surprenant qu'une telle réalisation enregistre quelque retard dans l'exécution des travaux. Après avoir récemment réexaminé la situation, Infrabel a estimé que la date de mise en service de la nouvelle infrastructure, initialement prévue pour le 10 décembre 2006, n'était plus tenable et qu'elle devait être reportée au 1er avril 2007. La raison en est l'extrême complexité du phasage des travaux d'excavation dans le tunnel entre Berchem et la gare souterraine d'Anvers-Central. Le retard est également imputable au nombre élevé d'entreprises qui doivent collaborer ensemble sur ce chantier, et ce malgré le travail de deux équipes qui se sont relayées en permanence.

A la mi-juin 2006, les travaux de génie civil à proprement parler seront achevés, après quoi pourra commencer la mise en place des voies, des caténaires, ainsi que de la signalisation et des appareils d'évacuation de la chaleur et de la fumée. La fin des travaux de voies est prévue vers la mi-septembre. Viendra ensuite la mise en place de la signalisation qui fera l'objet de tests entre début novembre 2006 et début janvier 2007. Les parcours d'essai sont prévus entre fin janvier – début février 2007. Le montant total des investissements d'Infrabel pour la réalisation de la jonction nord- sud s'élève à 765 millions d'euros.

Responsable de la Communication: Benoît Gilson
Communication Infrabel - 110 Rue Bara - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 525 23 00 - GSM: +32 (0) 475 622 520
Fax.: + 32 (0) 2 525 22 69 - E-mail: benoit.gilson@infrabel.be

La mise en service de la jonction nord – sud est prévue pour le 1er avril 2007, en même temps que, comme prévu, l'inauguration des 35 km de la ligne à grande vitesse qui mènera d'Anvers-Luchtbal à Hoogstraten (frontière belgo-hollandaise) .

* *Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des licences et des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 14 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2005).*

Responsable de la Communication: Benoît Gilson
Communication Infrabel - 110 Rue Bara - 1070 Bruxelles
Tel.: + 32 (0) 2 525 23 00 - GSM: +32 (0) 475 622 520
Fax.: + 32 (0) 2 525 22 69 - E-mail: benoit.gilson@infrabel.be